

**CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la MRC du Haut-Saint-François tenue au centre administratif de la MRC le mercredi 17 février 2016, à 19 h 30.

- 1/ Ouverture de l'assemblée
- 2/ Présence des représentants municipaux

Nicole Robert, préfet  
Nathalie Bresse, Ascot Corner  
Walter Dougherty, Bury  
Noël Landry, Cookshire-Eaton  
Jean-Pierre Briand, Dudswell  
Robert G. Roy, East Angus  
Bertrand Prévost, Hampden  
Bruno Gobeil, La Patrie  
Marcel Langlois, Lingwick  
Lionel Roy, Newport  
Yann Vallières, Saint-Isidore-de-Clifton  
Chantal Ouellet, Scotstown  
Richard Tanguay, Weedon  
Kenneth Coates, Westbury

Ainsi que : Dominic Provost, directeur général, secrétaire-trésorier  
Lyne Gilbert, secrétaire de direction

- 3/ Adoption de l'ordre du jour

**RÉSOLUTION N° 2016-02-8607**

Sur la proposition de Bertrand Prévost, **IL EST RÉSOLU**

**D'adopter l'ordre du jour suivant :**

- 1/ Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
- 2/ Présence des représentants municipaux
- 3/ Adoption de l'ordre du jour
- 4/ Intervention du public dans la salle
- 5/ Invités et membres du personnel
  - 5.1 Maison de fin de vie Cinquième Saison – positionnement (Jacques Dostie et Maurice Bernier)
  - 5.2 Présentation du nouveau lieutenant de la SQ du HSF (Yves Beaudoin)
  - 5.3 Dépôt et adoption du plan d'action Loisirs HSF, incluant les 2 jours /semaine au développement (Sébastien Tison)
- 6/ Adoption du procès-verbal et suivi
  - 6.1 Assemblée ordinaire du 20 janvier 2016
- 7/ Aménagement, urbanisme, cours d'eau et forêt
- 8/ Administration et finances
  - 8.1 Adoption des comptes
  - 8.2 Autorisation de signature – Vente pour défaut de paiement des taxes
  - 8.3 Réforme du comité administratif
    - 8.3.1 Avis de motion – règlement concernant la fréquence et le lieu des sessions du Comité administratif de la Municipalité régionale de Comté du Haut-Saint-François
    - 8.3.2 Rappel au niveau des points d'information technique (direction)

- 8.4 Répartition des coûts de la rémunération des maires au conseil de la MRC
- 8.5 Redevances des ressources naturelles
- 9/ Environnement
  - 9.1 Visite - Valoris
- 10/ Évaluation
- 11/ Sécurité publique – civile – schéma de risques incendie
- 12/ Projets spéciaux
  - 12.1 Transport collectif : appel d'offres pour le contrat de la ligne verte – mandat (procédure vs guichet unique)
  - 12.2 Suivi de l'atelier de travail sur la desserte d'Internet haute vitesse
- 13/ Développement local
  - 13.1 Dépôt des procès-verbaux des rencontres du conseil d'administration du CLD du 7 octobre et du 2 décembre 2015
  - 13.2 Fonds de développement des territoires (FDT)
    - 13.2.1 Possibilité de transfert du FDT d'une année à l'autre
    - 13.2.2 Suivi de la résolution 2015-11-8583 (mise en commun des enveloppes et utilisation)
    - 13.2.3 Réflexion en cours sur la prise en main locale du développement et l'utilisation du FDT local
    - 13.2.4 Utilisation optimale du FDT (suivi PV conseil de janvier 2016)
    - 13.2.5 Pacte rural – Projet de Weedon
- 14/ Réunion du comité administratif
  - 14.1 Assemblée ordinaire du 25 novembre 2015
- 15/ Intervention du public dans la salle
- 16/ Correspondance
- 17/ Questions diverses
  - 17.1 Amqui – Appui au projet Train OCÉAN 150
  - 17.2 Rappel - Continuum de services
- 18/ Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE**

4/ Intervention du public dans la salle  
Aucune intervention

5/ Invités et membres du personnel

5.1 Maison de fin de vie Cinquième Saison – positionnement (Jacques Dostie et Maurice Bernier)

Messieurs Dostie et Bernier sont absents.

5.2 Présentation du nouveau lieutenant de la SQ du HSF (Yves Beaudoin)

Monsieur Beaudoin a eu un empêchement, il n'est donc pas présent, mais viendra rencontrer les élus à la séance du conseil de mars.

Le Lt Jocelyn Rose profite de l'occasion pour saluer les maires, car il prendra sa retraite à la fin mars. Le nouveau directeur Lt Yves Beaudoin entrera en poste le 29 février prochain.

5.3 Dépôt et adoption du plan d'action Loisirs HSF, incluant les 2 jours / semaine au développement

Tel que prévu suite à l'adoption du budget de la MRC, un comité formé de représentants du conseil et du comité loisirs HSF a établi les priorités du deux jours supplémentaire par semaine financé par le FDT local.

**RÉSOLUTION N° 2016-02-8608**

Sur la proposition de Nathalie Bresse, **IL EST RÉSOLU**

**D' le plan d'action Loisirs Haut-Saint-François tel que présenté (en annexe).**

**ADOPTÉE**

6/ Adoption du procès-verbal et suivi

6.1 Assemblée ordinaire du 20 janvier 2016

**RÉSOLUTION N° 2016-02-8609**

Sur la proposition de Bruno Gobeil, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 janvier 2016.

**ADOPTÉE**

7/ Aménagement, urbanisme, cours d'eau et forêt  
Aucun point

8/ Administration et finance

8.1 Adoption des comptes

**RÉSOLUTION N° 2016-02-8610**

Sur la proposition de Robert Roy, **IL EST RÉSOLU** de procéder à leur paiement comme suit :

Comptes à payer :	janvier 2016	568 962,95 \$
Salaires :	janvier 2016	77 352,94 \$

**ADOPTÉE**

Je soussigné, Dominic Provost, secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Saint-François, certifie que la MRC dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

---

Dominic Provost, secrétaire-trésorier

8.2 Autorisation de signature – Vente pour défaut de paiement des taxes

**RÉSOLUTION N° 2016-02-8611**

Sur la proposition de Yann Vallières, **IL EST RÉSOLU**

**QUE** le conseil de la MRC du Haut-Saint-François autorise le directeur général ou son adjoint à signer tous les documents

relatifs au dossier de vente pour défaut de paiement des taxes pour l'année 2016.

**ADOPTÉE**

### 8.3 Réforme du comité administratif

#### 8.3.1 Avis de motion – règlement concernant la fréquence et le lieu des sessions du Comité administratif de la Municipalité régionale de Comté du Haut-Saint-François

Madame Robert, explique les grandes lignes de la réforme du comité administratif présentée à la suite de la demande de certains maires d'être plus impliqués au CA. Les points traités au CA ont diminué considérablement, car plusieurs dossiers sont traités en comité ou en atelier de travail du conseil.

- Le comité administratif siègera uniquement le premier mercredi du mois, le directeur général et secrétaire-trésorier conserve le privilège d'annuler ou de déplacer une séance. Afin d'éviter des déplacements, les séances auraient lieu avant le conseil administratif du CLD qui tient ses séances le même jour;
- Il n'y aurait plus de séance du comité administratif sous sa forme actuelle le troisième mercredi du mois. Les points normalement discutés au CA seraient traités en atelier de travail du conseil à 18 :30 heures soit juste avant la séance ordinaire mensuelle. Les points de décision seraient également inscrits à l'ordre du jour du conseil pour y être adoptés. Si le dossier le permet en termes d'échéancier, il serait traité à cet atelier afin de permettre à tous les maires de s'exprimer.

On prévoit les économies approximatives suivantes :

- rémunération de base des membres du CA de  $3\,636,36 \$ \times 6 = 21\,818,16 \$$
- rémunération de présence au CA : **7 272,60 \$**
- **2 000 \$** pour les repas.

**Total : 31 090,76\$** annuellement

On suggère de modifier la rémunération des élus dans le cas des présidences de comité. Présentement, tous les présidents de comité reçoivent la même rémunération sans distinction de l'ampleur de la tâche. Différentes avenues sont proposées afin d'établir une rémunération juste et équitable pour chacun.

Il est suggéré de fixer une rémunération minimale afin de susciter l'intérêt et reconnaître l'engagement du président. Il faut aussi prévoir une rémunération maximale afin de respecter le budget annuel.

Le règlement de rémunération des élus devra être modifié ainsi que celui fixant la fréquence des sessions du comité administratif.

#### Avis de motion – règlement concernant les séances du CA

Marcel Langlois, conseiller donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture indiquant qu'un règlement concernant la fréquence et le lieu des sessions du Comité administratif de la Municipalité régionale de Comté du Haut-Saint-François, sera déposé pour adoption à une séance ultérieure du conseil.

#### Avis de motion – règlement concernant la rémunération des élus

Marcel Langlois, conseiller donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture indiquant qu'un règlement concernant la rémunération des élus sera déposé pour adoption à une séance ultérieure du conseil.

#### 8.3.2 Rappel au niveau des points d'information technique

Madame la préfet rappelle aux élus que s'ils ont des questions ou commentaires, il est toujours possible de la contacter ou le directeur général ainsi que les directeurs de département par téléphone pendant les heures de bureau ou par courriel.

#### 8.4 Répartition des coûts de la rémunération des maires au conseil de la MRC

Dans un premier temps, la réflexion soulevée par Noël Landry lors du dernier conseil est résumée : pour la partie de rémunération des élus rattachée à leur participation aux séances du conseil, celle-ci ne devrait-elle pas être payée par une quote-part égale par municipalité. De plus, en complément, ce coût pourrait aussi être déterminé et payé directement par chaque municipalité.

Un tour de table révèle une forte majorité en défaveur de la proposition qui n'est donc pas retenue.

#### 8.5 Redevances des ressources naturelles

Suite à la nouvelle répartition provinciale des redevances des ressources naturelles dans le cadre du nouveau pacte fiscal, le montant de 25 788 \$ passe à 59 000 \$ pour l'année 2016 pour la MRC du HSF soit une augmentation de 33 212 \$

#### 8.6 Visite de Valoris

Pour faire suite à la demande du conseil de tenir une nouvelle visite de Valoris mais cette fois pour tous les élus (maires et conseillers) de la MRC, une journée porte ouverte est en préparation pour le printemps.

Entretemps, une visite est organisée pour les maires du HSF ainsi que pour le Comité environnement, elle se tiendra le vendredi 8 avril à 15 heures. Une invitation sera envoyée dans les prochains jours par Valoris.

- 9/ Environnement  
Aucun
- 10/ Évaluation  
Aucun
- 11/ Sécurité publique – civile – schéma de risques en incendie  
Aucun
- 12/ Projets spéciaux

- 12.1 Transport collectif; appel d'offres pour le contrat de la ligne verte – Mandat (procédure vs guichet unique)

**RÉSOLUTION N° 2016-02-8612**

**ATTENDU QUE** le contrat de « Les Promenades de l'Estrie » pour la ligne verte du Minibus de HSF vient à échéance en juillet 2016;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition de Nathalie Bresse, **IL EST RÉSOLU**

**DE** lancer un appel d'offres pour la ligne verte du transport collectif.

**ADOPTÉE**

Le processus de transfert du transport collectif vers le guichet unique est enclenché. Le dossier avance normalement.

- 12.2 Suivi de l'atelier de travail sur la desserte d'Internet haute vitesse

Il a été décidé de créer un OBNL et de lui céder la gestion du dossier Internet haute vitesse.

Les frais d'accompagnement de Me Bernadette Doyon pour la création de l'OBNL se situent entre 3 000 \$ et 5 000 \$ et pour la rédaction du contrat son taux horaire est fixé à 240 \$ /l'heure

**RÉSOLUTION N° 2016-02-8613**

Sur la proposition de Yann Vallières, **IL EST RÉSOLU**

**De** procéder dans le dossier de la desserte d'Internet haute vitesse et d'accepter l'offre de services de Me Bernadette Doyon.

**ADOPTÉE**

- 13/ Développement local

- 13.1 Dépôt des procès-verbaux des rencontres du conseil d'administration du CLD du 7 octobre et 2 décembre 2015

Quelques points sont discutés en lien avec les procès-verbaux.

- 13.2 Fonds de développement des territoires (FDT)

- 13.2.1 Possibilité de transfert du FDT d'une année à l'autre

Depuis les décisions prises au conseil de novembre, nous avons finalement reçu récemment la position du MAMOT : pour le pacte rural 3, les sommes restantes doivent être

dépensées avant le 31 mars 2017, donc pas de changement; pour le FDT 2015-2016, les sommes doivent être engagées avant le 31 mars 2017 et dépensées avant le 31 mars 2018. Nous recevrons bientôt un addenda à notre entente FDT qui permettra sans doute de repousser les sommes sur la durée du pacte fiscal, mais ce n'est qu'une rumeur pour le moment.

#### 13.2.2 Suivi de la résolution no 2015-11-8583 (mise en commun des enveloppes et utilisation

La recommandation de l'équipe de développement des municipalités est de poursuivre avec le rassemblement des sommes non utilisées, avec comme date limite le 31 mars 2016. Les raisons sont les suivantes : en date d'aujourd'hui, plus de 400 000 \$ ne sont pas utilisés par le FDT local; il ne semble pas y avoir beaucoup de mouvement, et ce malgré l'ultimatum décidé par le conseil en novembre et plusieurs projets à l'échelle territoriale Haut-Saint-François auraient besoin d'une contribution financière.

Les municipalités devront donc déposer minimalement, une résolution au plus tard le 31 mars 2016, confirmant leur intention d'utiliser leur montant et à quelles fins. Au préalable, elles devaient avoir respecté toutes les conditions d'admissibilité telle que la formation d'un comité de développement local, d'avoir rédigé un plan de développement, etc. Les montants non engagés seront mis en commun pour être investis dans des projets régionaux.

Comme la municipalité de Dudswell n'a pas fait parvenir les documents exigés au moment opportun, le montant de 35 000 \$ qui leur était alloué sera utilisé pour des projets régionaux.

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-8614**

Sur la proposition de Yann Vallières, **IL EST RÉSOLU**

**QUE** cette résolution remplace la résolution 2015-11-8583;

**D'approuver** la recommandation de l'équipe de développement des municipalités à l'effet de mettre en commun les sommes non utilisés du FDT 2015-2016 et du pacte rural 3 au 31 mars 2016;

**QUE** le montant restant réservé à la municipalité de Dudswell de plus ou moins 35 000 \$ soit dès aujourd'hui considéré comme rapatrié dans ce pot commun;

**ADOPTÉE sur division  
Walter Dougherty est contre**

#### 13.2.3 Réflexion en cours sur la prise en main locale du développement et l'utilisation du FDT local

L'équipe de développement des municipalités se penchera sur la façon de procéder actuelle à savoir si des changements sont nécessaires afin de simplifier les démarches de gestion du FDT, tout en améliorant la prise en main du développement local et l'atteinte d'objectifs ayant un réel impact sur les statistiques socio-économiques à plus ou moins long terme. Au plus tard, en septembre le

comité fera part des résultats de la réflexion et déposera une recommandation au conseil.

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-8615**

**ATTENDU QUE** l'équipe de développement des municipalités se penchera sur la prise en main de leur développement par les municipalités locales et soumettra au conseil une recommandation concernant une nouvelle stratégie ou des ajustements à celle en cours avant septembre 2016;

**ATTENDU QUE** cette réflexion aura potentiellement des répercussions sur la façon de gérer le FDT local et l'envergure des sommes qui y sont investies;

Sur la proposition de Yann Vallières, **IL EST RÉSOLU**

**De** geler le déploiement du FDT local 2016-2017 d'ici à la conclusion de la réflexion au sujet de la meilleure stratégie de développement au niveau municipal dans le Haut-Saint-François.

**ADOPTÉE**

#### 13.2.4 Utilisation optimale du FDT (suivi du PV du conseil de janvier)

Les montants non engagés au 31 mars 2016 seront mis en commun et investis dans des projets à portée régionale. L'équipe de développement des municipalités, après consultation de l'équipe de développement du Haut-Saint-François, propose les projets suivants :

- Accès des jeunes à la culture
- Moisson HSF
- Aéroport

Un document explicatif de ces projets est déposé. Il inclut deux autres projets non recommandés, soit le guide des attraits du Haut-Saint-François et le réseau de Shed.

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-8616**

Sur la proposition de Marcel Langlois, **IL EST RÉSOLU**

**QUE** le total des sommes non utilisés au 31 mars 2016 du pacte rural 3 et du FDT 2015-2016, incluant le montant de 35 000 \$ issu de la municipalité de Dudswell, serve à financer :

- 6 000 \$ pour le fonctionnement de l'organisme Moisson Haut-Saint-François
- 10 000 \$ supplémentaires, sous réserve du dépôt d'un plan de pérennisation;
- Tout autre solde, jusqu'à concurrence de 100 000 \$ pour les projets de l'aéroport, soit AIRPOLE et le vol régulier

**QUE** la présente résolution s'appliquera dans la mesure où elle respecte l'entente, entre la MRC et le MAMOT, concernant la gestion du FDT et du pacte rural 3, selon le fonds utilisé.

**ADOPTÉE**



13.2.5 Pacte rural – Weedon – Accompagnement stratégique

**RÉSOLUTION N° 2016-02-8617**

Sur la proposition de Robert Roy, **IL EST RÉSOLU**

**QUE** la MRC du Haut-Saint-François accepte le projet ainsi que la répartition du fonds du Pacte rural ci-dessous ;

**QUE** le projet local suivant puisse être financé avec le fonds du Pacte rural ;

**Accompagnement stratégique (Weedon)**

<u>Pacte rural</u> :	32 214,42 \$
<u>Municipalité</u> :	16 785,58 \$
<u>Coût total</u> :	<b><u>49 000,00 \$</u></b>

Le projet consiste à l'embauche d'une ressource humaine pour soutenir et accompagner la Corporation de développement économique et industriel de Weedon afin d'élaborer et de mettre en œuvre une nouvelle vision de la municipalité.

Le projet est accepté sur la base de la grille d'évaluation locale.

**ADOPTÉE**

14/ Réunions du comité administratif

14.1 25 novembre 2015 – Assemblée ordinaire

**RÉSOLUTION N° 2016-02-8618**

Sur la proposition de Bruno Gobeil, **IL EST RÉSOLU**

**D' les décisions prises lors de l'assemblée ordinaire du comité administratif tenue le 25 novembre 2015.**

**ADOPTÉE**

15/ Intervention du public dans la salle  
Aucune intervention

16/ Correspondance

Sur la proposition de Noël Landry, la correspondance est mise en filière.

17/ Questions diverses

17.1 Amqui – Appui au projet Train Océan 150

Il est décidé de ne pas appuyer cette résolution

17.2 Rappel aux élus

Forum - Continuum de services

Le prochain forum du Continuum de services, le 10 mars de 8 h30 à 12h à la salle Guy Veilleux. Tous les maires sont invités à y participer ainsi que les directeurs municipaux.

Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

Atelier de travail à 19 heures le lundi 22 février concernant la coordination du suivi.

18/ Levée de l'assemblée

Sur la proposition de, la séance est levée à 22 h 05.

---

Dominic Provost  
Secrétaire-trésorier

---

Nicole Robert, préfet